

Commune d'Arâches La Frasse

Finances

Réunion publique

27 juillet 2010





→ Budget Principal

→ 5 budgets annexes

- Budget de l'Office du Tourisme
- Budget des Remontées Mécaniques
- Budget de l'Eau/Assainissement
- Budget Bois
- Budget CCAS : Commission Communale d'Action Sociale

Budget Principal

- Le budget 2010 a été voté le 31 mars 2010.
- Réforme de la Taxe Professionnelle :
 - Elle disparaît au profit d'une "compensation relais" versée par l'état en 2010; c'est une année charnière pour notre fiscalité ;
 - La suite de cette réforme prendra sa forme définitive dans la loi de finances 2011/2012.

Budget Principal

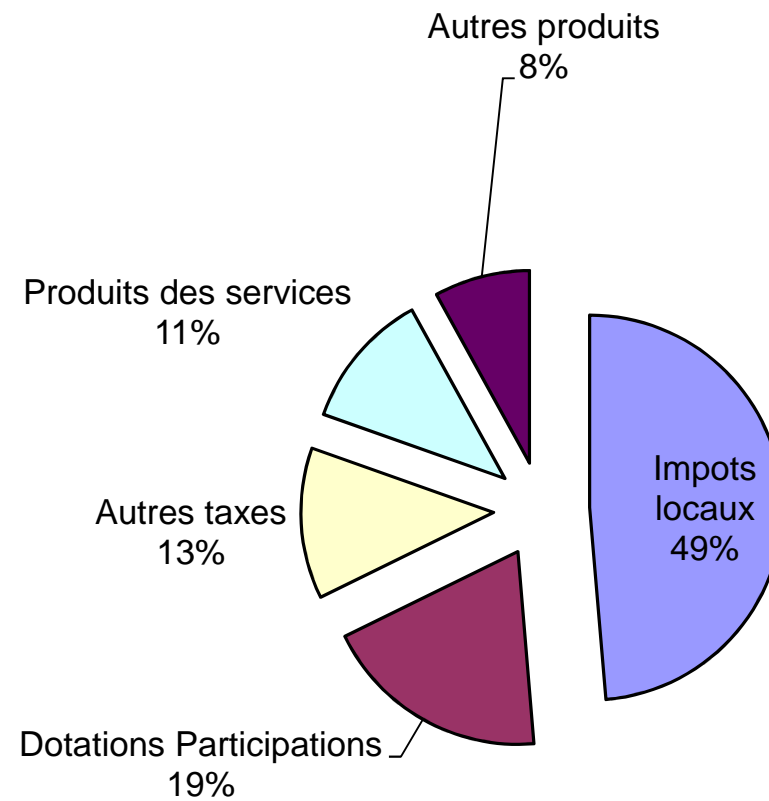
- Une fiscalité réajustée après 6 années consécutives de taux d'imposition inchangés :
 - Taxe d'habitation : 17,06 % (16,40 %)
 - Taxe sur le Foncier Bâti : 19,02 % (18,29 %)
 - Taxe sur Foncier non Bâti : 114,61 % (110,20 %)

Objectif : augmenter de 4 % le produit des Impôts locaux. Ex. : T.H 1000 € devient 1040 €

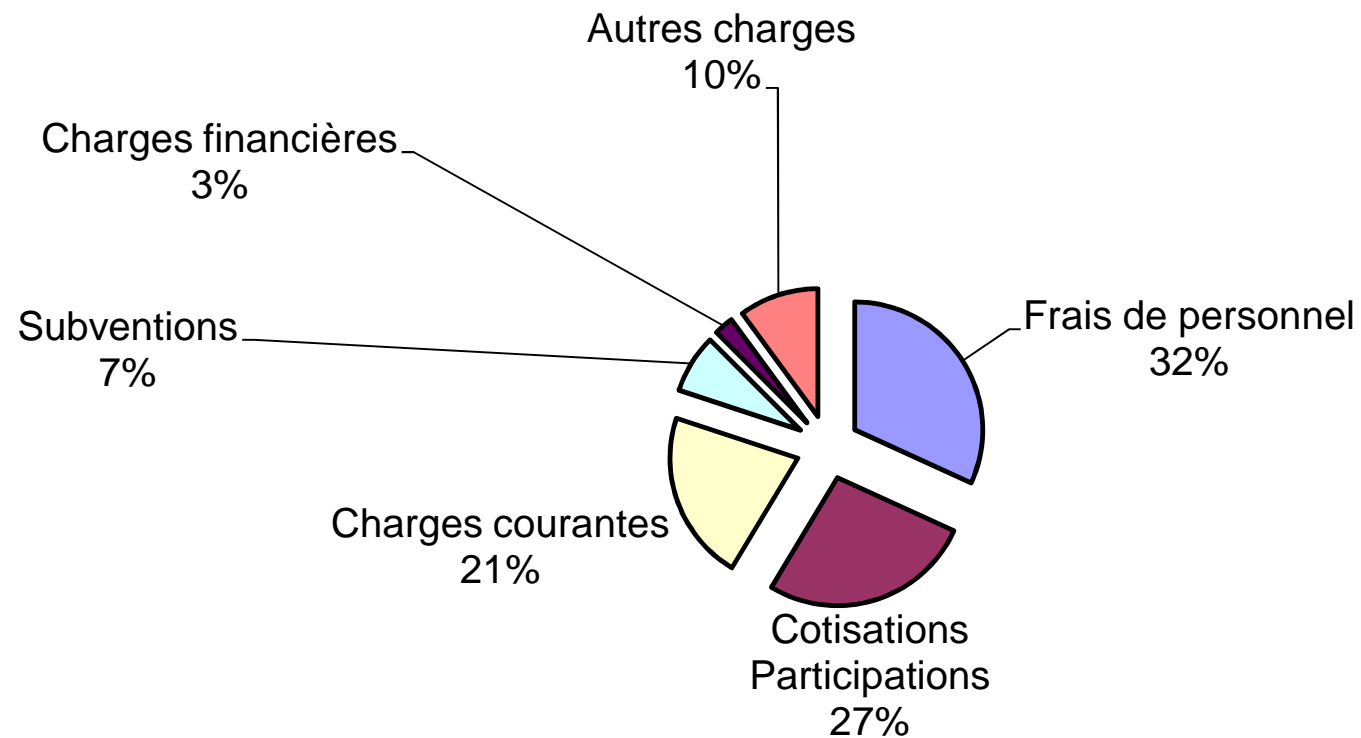
Pour mémoire :

- Compensation relais (ex T.P) 17,92 % (17,23%)

Fonctionnement - Recettes 12 M €



Fonctionnement - Dépenses 12 M €



Investissements 2010 -

Budget principal : 6 900 000 €

- Investissement général : informatique, parc photocopieurs, Maitrise d'Ouvrage parking
- Zone de Loisirs : M.O. réhabilitation des locaux piscine (1^{ère} tranche), éclairage des tennis
- Bâtiments communaux : étude rénovation mairie, rénovation toiture centre culturel
- Environnement : signalétique chemins pédestres
- Voirie : sécurisation arrêt scolaire du Lay, aménagement place de Ballancy, mise en souterrain des réseaux électriques, signalisation

Investissements 2010- Budgets annexes

- Remontées mécaniques : 1 500 000 €
→ étude sur le renforcement du réseau d'enneigement artificiel
- Office du Tourisme : 27 000 € (site Internet)
- Eau et Assainissement : 800 000 €
→ travaux sur le réseau d'eau, collecteur eaux usées secteur La Frasse...
A noter : prix de l'eau inchangé depuis 10 ans : 0,89 €/m³ depuis 2000.



Axes de travail 2010/2011

- Contenir l'augmentation des charges de fonctionnement malgré les hausses : tarifs des énergies : gaz, électricité, carburants...
- Nouveaux services : développement police municipale suite aux incivilités, vandalisme
- Maintenir un autofinancement suffisant : seuls les travaux et études de projets pour les Remontées Mécaniques font l'objet d'un emprunt spécifique
- Optimiser les ressources de la taxe de séjour

Taxe de séjour

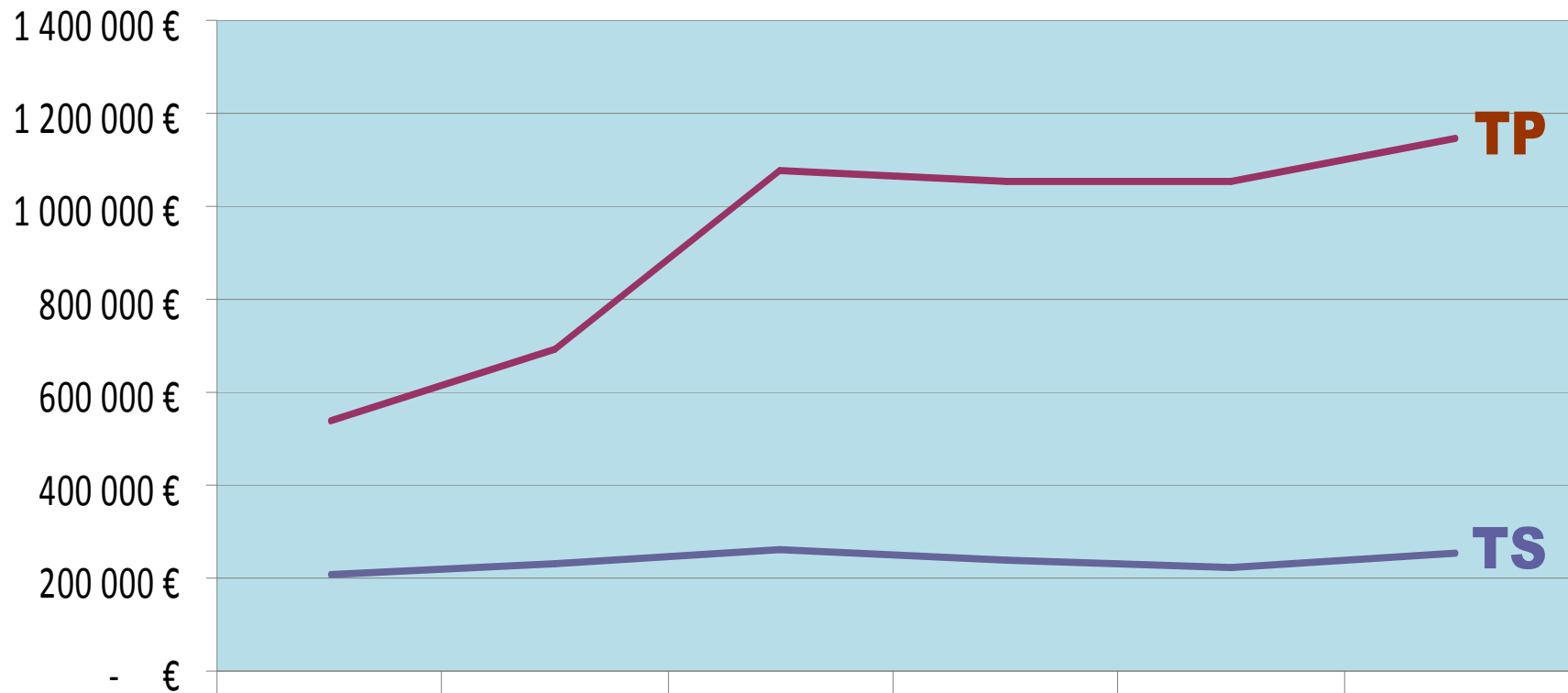
- C'est une taxe collectée par les hébergeurs auprès des vacanciers qui séjournent en logements payants : hôtels, résidences de tourisme, village-vacances, meublés gérés par les agences immobilières, ou par les particuliers...
- C'est la participation financière des vacanciers aux animations et prestations touristiques développées pour eux par la commune.

Taxe de séjour : les chiffres clés

- 16 000 lits touristiques sur la commune (hors Flaine)
- 400 000 nuitées soumises à la Taxe de séjour
- Exemple : 0,90 €/adulte par nuitée en 2*

- Montant collecté pour 2009 : 252 700 €
Soit 37 % de la subvention annuelle de fonctionnement à l'O.T qui est de 686 000 €

PRODUITS TAXE DE SEJOUR ET TP DE 2004 A 2009



	2004	2005	2006	2007	2008	2009
— Produits TS	208 243 €	227 834 €	264 938 €	240 243 €	223 627 €	252 695 €
— Produits TP	538 171 €	690 228 €	1 076 424 €	1 055 675 €	1 050 475 €	1 145 331 €

Taxe de séjour

- Les produits de la Taxe de Séjour se traduisent dans les chiffres 2 ans après la mise en exploitation des nouveaux logements.
- C'est une source de financement non négligeable pour le développement de la station.
- Développer la prise de conscience des partenaires pour éviter de faire peser l'effort financier sur tous les administrés.
- Montant collecté pour 2009 : 252 700 € ; soit 37 % de la subvention annuelle de fonctionnement à l'O.T qui est de 686 000 €
→ Objectif : atteindre 40 %